Le magazine d'informations de Gardanne
Bimensuel n°264

énergies

Du 6 au 23 novembre 2006
0,3 € - ISSN 1247-9233

Morandat ouvre ses portes,

page 14

- **Scolaire**
  l'intégration en question, page 6
- **Formation**
  la résidence étudiante du CMP, page 3
- **Santé**
  les toxicomanies, page 12

Conserver la vocation sociale des centres de vacances des HBCM

Les Charbonnages de France cessent d'exister fin 2006. Leur patrimoine, industriel, immobilier et social est cédé. La ville de Gardanne souhaite que perdure la vocation sociale des centres de vacances. Elle a fait en ce sens des propositions au ministre de l'industrie. Nous retranscrivons les échanges de courrier entre le maire et le ministre.

Je prends acte de votre accord pour la cession du centre d'Ailefroide et je joins immédiatement Monsieur Cadoux, Président Directeur Général de Charbonnages de France. Je vous en remercie et prends bonne note *« que le moindre enjeu financier sur le centre permet d'envisager sa cession de gré à gré, ce que Charbonnages pourrait donc engager avec notre municipalité. »*

Par contre, pour les trois autres centres où la commune a fait des propositions intéressantes, bien au-delà du prix des Domaines, permettez-moi d'exprimer ma déception et mon étonnement.

Monsieur le Ministre, au-delà des problèmes d'argent et votre lettre n'évoque que cet aspect de la question, je me permets de vous rappeler tout ce que nous devons à cette profession noble s'il en est, celle de mineurs. Tous ces travailleurs ont marqué la première révolution industrielle, ils ont fourni l'énergie à la France d'après guerre en reconstruction, certains sont morts au fond de la mine, nombreux sont ceux qui ont été blessés ou atteints de lourdes maladies professionnelles. Cette profession mérite une autre considération que des considérations financières. Il est juste que ne disparaissent pas les droits sociaux, culturels, tout le patrimoine social que des générations de mineurs ont acquis.

Toute ma vie de maire est liée à la mine, à cette profession. J'ai partagé avec eux des moments de joie, de peine, de deuil…

Aussi la commune de Gardanne en accord avec le Comité d'Entreprise, avec l'appui de la Direction des Charbonnages, de la Région Paca a proposé la reprise de ces centres de vacances qui permettrait à la population gardannaise, aux travailleurs, aux mineurs, à leur famille de partir en vacances sur la côte méditerranéenne à des prix raisonnables.

Pouvez-vous mettre notre proposition avec sa dimension sociale, culturelle en balance pour quelques milliers d'euros supplémentaires ?

Je vous rappelle ce que fait la commune de Gardanne pour l'État.

• Nous accueillons au prix des domaines, soit 23 000 € par an, le BRGM UTAM qui dépend de votre ministère dans un bâtiment de 1 500 m² sur le Puits Morandat.

• Nous accueillons pour l'euro symbolique la Protection civile dans notre domaine de Valabre, terrain, château... qui dépend du ministère de l'Intérieur.

• Nous accueillons enfin l'École des Mines de Saint-Étienne qui dépend de votre ministère en lui offrant le terrain (7 ha) et d'autres prestations.

Je me permets de vous rappeler par ailleurs que vous avez cédé à la SAFC aujourd'hui dénommée Néolia le parc immobilier locatif de la mine, pour le prix des Domaines (d'il y a 5 ou 6 ans) diminué de 40 %. Vous avez cédé il y a un an aux Houillères du Bassin de Lorraine la colonie de vacances du Brusc à un agent immobilier.

Y a-t-il deux poids deux mesures ? La commune de Gardanne est-elle seule concernée par des procédures d'appel d'offres ?

Au vu de tous ces éléments, je vous demande, Monsieur le Ministre, de reconsidérer votre position et j'ai l'honneur de vous demander une audience avec une délégation de mon Conseil municipal et du Comité d'Entreprise.

Les Charbonnages finiraient correctement leur existence, si les questions du devenir du patrimoine se réglaient dans le respect de sa vocation sociale initiale.

Roger Meï,
Maire de Gardanne
le 21 octobre 2006

La lettre de François Loos, ministre de l'industrie

Nous avons fait procéder par l'établissement à plusieurs expertises indépendantes de la valeur des biens en question, qui font apparaître de forts écarts entre elles.

Par ailleurs, l'établissement a reçu d'autres marques d'intérêt pour certains de ces centres.

Compte tenu de la forte incertitude sur la valeur des biens et de l'expression d'autres intérêts, un processus ouvert et transparent, tel qu'initialement prévu par Charbonnages de France conformément aux orientations formulées par mes services, me paraît devoir être retenu.

Vous serez naturellement invités à y participer, et Charbonnages de France veillera scrupuleusement à ce que votre municipalité soit traitée équitablement dans ce processus.

En revanche, j'ai le plaisir de vous indiquer que le moindre enjeu financier sur le centre d'Ailefroide permet d'envisager sa cession de gré à gré, ce que Charbonnages pourrait donc engager avec votre municipalité.

le 5 octobre 2006

Pour appuyer cette démarche, des pétitions sont à votre disposition dans les lieux publics.

énergies **n°264** *du 6 au 23 novembre 2006*
bimensuel édité par la mairie de Gardanne
Service Municipal de Communication
273, Avenue Léo-Lagrange 13120 Gardanne ● Tél. 04 42 65 79 00 ● Fax : 04 42 65 79 01
site : **www.ville-gardanne.fr ●** ***mel :*** **info@ville-gardanne.fr**
● Directrice de publication : Claude DURAND ● Rédacteur en chef : Marc NOTARGIACOMO ● Secrétariat : Evelyne SERANO
● Rédaction : Bruno COLOMBARI, Carole NERINI, Loïc TANIOU, Stéphane CONTY, Carole SIGNES
● Responsable de fabrication: Carole NERINI ● Crédit Photos : Christian PIROZZELLI, ● conception/réalisation PAO : Hervé POYEN
● Impression : CCI, 9 Av. Paul-Heroult 13342 Marseille Cedex ● Abonnement : 3 € ● Dépôt légal : 1990 ● ISSN 1247-9233

Les étudiants s'installent route de Mimet

Le 31 octobre a été livrée la première résidence étudiante du Centre Microélectronique de Provence, route de Mimet. Deux autres bâtiments d'hébergement devraient être mis en service, en décembre 2006 et en mars 2007.

Les studios font 17 m². 157 seront livrés d'ici mars 2007.
Photo : C. Pirozzelli

Des espaces verts seront aménagés ultérieurement.
Image : X. dr

Le premier bâtiment d'hébergement du Centre Microélectronique de Provence vient de s'ouvrir aux étudiants. Le 31 octobre, en effet, 58 appartements flambant neufs ont accueilli leurs nouveaux résidents. *« Ce sont en priorité les 40 élèves de première année ISMEA (Ingénieurs spécialisés en microélectronique et application), qui ont investi ces locaux, précise Nicolas Sennequier, directeur délégué du centre Georges-Charpak. Jusque-là, ces derniers vivaient dans des mobilhomes, dans des gîtes ou encore chez l'habitant, en l'occurrence des permanents de l'école. Les 18 appartements restant ont été attribués à des étudiants en doctorat ou en Master. »* Ce premier bâtiment se compose de studios de 17 m² environ. Figurent également, comme le prévoit la loi, deux T2 d'une surface de 35 m², destinés à des personnes à mobilité réduite et équipés en conséquence : rampe à proximité des toilettes, douche à même le sol munie d'un siège... *« Les pièces, plus larges, ont été conçues de façon à ce qu'une personne en fauteuil aie la place d'effectuer une rotation sur elle-même, »* précise Nicolas Sennequier. A terme, deux autres bâtiments d'hébergement verront le jour. Ils devraient être livrés respectivement en décembre 2006 et en mars 2007. Ce qui portera la capacité totale d'accueil de ces résidences à 157 logements avant de voir l'ensemble du campus sortir de terre : la maison des élèves, en mars prochain et le restaurant en avril... Dernier du lot, le bâtiment central, dédié à l'enseignement, doit être mis en service en juin 2007. Puis dans le courant de l'été, mobilier et matériel éliront domicile route de Mimet. La Ville achèvera pour sa part les travaux d'aménagement de la route qui mènera au CMP. Ainsi, tout devrait être en ordre de marche pour la rentrée prochaine.

Carole Signes

Chantier d'insertion au quartier Roman

En passant au quartier Roman, on peut voir le long des pentes des aménagements réalisés à partir des arbres brûlés abattus. Leur fonction est de limiter l'érosion des sols et le ravinement. Sur des parcelles communales ces travaux sont réalisés dans le cadre d'un chantier d'insertion mené par l'association *Évolio.* Le 17 octobre au matin, riverains et institutionnels participants au projet étaient invités à venir constater l'avancement du chantier et à rencontrer les équipes de travail. A cette occasion, le conseiller régional Karim Ghendouf a indiqué : *« Il n'y a pas de fatalité aux problèmes d'emploi et de logement, et ce type d'actions permet à leurs bénéficiaires de reprendre confiance en eux et d'aller de l'avant. »* Un constat partagé par Roger Meï qui ajoute en s'adressant aux ouvriers présents *« ce chantier vous a redonné le goût du travail, et nous ferons tous ce qui nous est possible avec les différents partenaires pour vous aider à trouver un emploi à l'issue du chantier. Je tiens également à souligner l'accueil exemplaire des riverains qui ont apprécié votre travail. »*

Un travail indispensable pour éviter le ravinement des sols.

Photo : C. Pirozzelli

Un chantier divisé en deux phases dont la première s'achèvera en décembre 2006, et sur laquelle nous reviendrons.

Fragile ! Passe de deux

L'opération *Fragile !* initiée en 2003 dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance a cette année encore reçu un bon accueil. Bien qu'elle porte ses fruits, son efficacité tend à s'émousser entre deux sessions. Devant ce constat, les parents d'élèves et la commune ont décidé cette année de passer à deux actions par an. Ainsi, du 16 au 24 octobre, parents, élus et services municipaux étaient présents aux abords des écoles pour mener le volet prévention de l'opération, un volet plus répressif mené par la police municipale étant prévu envers les contrevenants en cette période de rentrée scolaire.

Fort du succès de *Fragile !* et toujours dans le cadre du CLSPD, une action va débuter les 27 novembre et 1er décembre en direction des collèges et lycées pour sensibiliser les jeunes à la sécurité sur les véhicules à deux roues. Seront concernés par cette première édition les collèges Péri et Pesquier, ainsi que le LEP de l'Étoile. A suivre...

Troisième année de sensibilisation devant les écoles.

Photo : C. Pirozzelli

Des portables au LEP de l'Étoile

Trente ordinateurs portables ont été remis aux élèves de première année de bac professionnel du LEP de l'Étoile, le 23 octobre dernier. Auparavant, un réseau Wifi (sans fil) avait été posé, afin de rendre possible l'accès à Internet de n'importe quel point de l'établissement. D'un coût total de 40 000 €, l'opération a été financé par le produit de la taxe d'apprentissage versée par les entreprises du secteur. Les appareils sont dotés de logiciels de bureautique, de comptabilité, d'apprentissage du code de la route ainsi que d'un dictionnaire et d'une encyclopédie.

« L'an prochain, nous équiperons les deuxièmes année, afin qu'ils disposent d'outils performants pour préparer le bac, » explique Jean-Marc Giner, le directeur.

Des rendez-vous scientifiques

Chaque année, la fête de la science propose différentes initiatives pour offrir au grand public des éclairages sur des aspects scientifiques méconnus et favoriser la vulgarisation scientifique. Pour sa quinzième édition, qui s'est déroulée du 10 au 14 octobre, l'Office de Tourisme a proposé des visites de structures qui possèdent des équipements scientifiques, comme le pôle nouvelles technologies et le centre d'essai et de recherche de l'Entente interdépartementale de la protection de la forêt et de l'environnement contre l'incendie, avec laboratoire de chimie, tunnels de feu, véhicules de pompier, camion laboratoire... Un cycle de trois conférences a été proposé à la Médiathèque autour des puces électroniques, des nanotechnologies et de l'histoire des codes secrets. Animée par Assia Tria, la conférence sur l'histoire des codes secrets a rencontré un succès auprès des adultes mais aussi des enfants. En effet, de nombreux élèves de CM1 et CM2 ont pu découvrir l'histoire de la cryptographie de l'Antiquité (2 000 ans av. JC) à nos jours, notamment autour d'ateliers où ces derniers ont pu fabriquer des machines à coder et s'amuser à fabriquer des messages cryptés sous diverses formes.

Découverte de la cryptologie au travers d'ateliers scientifiques et ludiques.
Photo : C. Pirozzelli

Polémique entre Néolia et les mineurs

Les mineurs ont occupé en délégation les locaux de Néolia (ex-SAFC) toute la matinée du 12 octobre, à l'avenue de Nice. Ils dénoncent notamment le "deux poids deux mesures" dans la vente des logements de la mine dont Néolia gère le patrimoine, avec des prix différents selon que les acheteurs ont adhéré à une amicale ou pas. *« En 2000, souligne Guy Bonnet, nous avions signé une charte sociale qui comprenait des abattements lors de l'estimation de la valeur des logements, en fonction de l'ancienneté et des aménagements apportés par les mineurs logés à titre gratuit. Maintenant, Charbonnages supprime ces abattements, ce qui entraîne une flambée des prix et conduit les mineurs à payer deux fois les améliorations qu'ils ont apportés. Nous demandons le respect des termes de la charte sociale, et l'égalité de traitement pour tous. »* Le 18 octobre, Roger Meï a reçu les ayant-droits qui ont signé un compromis de vente avec Néolia, pour certains depuis un an, et qui attendent toujours de concrétiser la vente. Le maire les a assuré de son soutien.

"Veline 2" inauguré

Le 16 octobre à 11h a eu lieu l'inauguration des bâtiments "Veline 2" situés avenue Maurel-Agricol en présence de Jean Bonat, président de l'Opac Sud, de Jean-Michel Guenod, directeur général de l'Opac, de l'architecte Martine Bresson, du maire Roger Meï, de nombreux élus et résidents. Composé de 18 appartements du T2 au T4, dont 4 adaptés aux personnes à mobilité réduite, de 15 garages en sous-sol et 4 places de stationnement en surface, réservées aux handicapés, ce groupe de logements s'inscrit dans la composition globale de la cité Veline. Celle-ci compte désormais 118 logements à loyer modéré. Ce jour-là, la visite de deux logements, un T4 et un T2, a permis de montrer les beaux volumes des appartements et la qualité des prestations (peinture, sol, fenêtres équipées de volets sur rails, salle de bain avec baignoire...). Certains locataires ont réservé un accueil chaleureux aux visiteurs en proposant par exemple des pâtisseries et du thé à la menthe. Les travaux ont commencé en octobre 2005 pour être achevés moins de 12 mois après.

Gardanne se dote de dix-huit nouveaux logements à loyer modéré.
Photo : L. Taniou

L'intégration des enfants handicapés en questions

A Gardanne, 25 enfants présentant des handicaps sont scolarisés dans des classes ordinaires, dont 15 en primaire et 10 en secondaire. Comment se passe leur intégration ? Que prévoit, pour eux, l'application de la nouvelle loi sur l'égalité des chances ? Quels moyens humains sont mis en œuvre ?

Quinze enfants handicapés sont accueillis dans les écoles primaires de la ville.

Photo : C. Pirozzelli

Depuis le 11 février 2005, une loi portant sur "l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées", donne le droit d'inscrire à l'école tout enfant qui présente un handicap. *« Le texte prévoit, pour chaque personne, un Plan de Vie. Avec un objectif : démarginaliser ce public le plus possible. Pour les enfants, il prend la forme d'un plan personnalisé de scolarisation (PPS). Celui-ci peut prévoir, selon les cas, le recours à une auxiliaire de vie scolaire (AVS), attachée au suivi d'un enfant scolarisé en classe ordinaire ou une orientation en Classe d'Intégration Scolaire (CLIS), en primaire, et en Unité Pédagogique d'Intégration (UPI), en secondaire »* explique Michel Sauvage, référent de l'Éducation nationale chargé de l'intégration des jeunes handicapés à Gardanne.

Une loi que personne, dans le fond, ne conteste. Oui mais... sur la forme, la réalité apparaît différente, explique Maryse Blangero, conseillère municipale chargée de l'insertion des handicapés : *« un refrain, récurrent, se fait entendre, de la part des enseignants : nous voulons bien accueillir des enfants en situation de handicap. Seulement, nous ne nous sentons pas à la hauteur. Il nous faut êtres formés, donc aidez-nous ! »* La nouvelle loi a-t-elle les moyens de ses ambitions ?

« Bien sûr, on peut toujours mieux faire, » réplique Michel Sauvage. Cependant, à l'en croire, la loi du 11 février 2005 fait son chemin. Ainsi, pour les professeurs, *« des sessions de formation commencent à se mettre en place, à l'initiative de l'éducation nationale. Celles-ci portent sur les handicaps sensoriels, l'autisme... »* La création, en septembre, d'une UPI au collège Gabriel-Péri, témoigne aussi d'une certaine avancée, dans ce domaine. *« Il s'agit d'une classe de collège à effectif réduit (neuf élèves), explique Michel Sauvage. Ils ne peuvent pas suivre une scolarité normale mais participent, tout de même, à certains cours en classe ordinaire, comme l'italien. »*

un non-statut

Cependant, même si l'on avance, certaines questions restent épineuses. Les auxiliaires (AVS) sont en nombre insuffisant. Depuis la nouvelle loi, c'est la Commission départementale pour l'accès au Droit et à l'Autonomie (CDA), qui juge, au cas par cas, de la

Grégory Calemme, adjoint aux affaires scolaires.
Photo : C. Pirozzelli

nécessité d'octroyer une AVS. A Gardanne, parmi les quinze enfants handicapés scolarisés en maternelle et en primaire, dix doivent être suivis par ces auxiliaires. Mais deux d'entre eux attendent toujours...
Question de budget ? *« Absolument pas, répond Grégory Calemme, adjoint au maire chargé des affaires scolaires. On nous répond, à la mission intégration, que l'on ne parvient pas à recruter, ce qui nous paraît incroyable. »*
Explication : le statut, ou plutôt l'absence de statut lié à la fonction d'AVS. Car ce poste a évolué au rythme des contrats aidés mis en place par le gouvernement : TUC, CES puis Emploi jeune, les AVS se recrutent aujourd'hui par le biais de contrats d'avenir d'une durée... de dix mois. Et les critères d'éligibilité sont stricts : il faut être en fin de droit, bénéficier de l'allocation de parent isolé, d'adulte handicapé, ou encore de l'Allocation Spécifique de Solidarité pour espérer remplir les conditions fixées par l'État. *« Tout cela rend le recrutement très complexe »* appuie Michel Sauvage. En effet, il est parfois difficile de trouver le candidat idéal : comment une personne qui, elle-même, se trouve en situation de détresse, de précarité, peut avoir les épaules suffisamment solides pour accompagner ces enfants ? *« Et puis, comme l'estime Karine Roger, responsable de l'association Étincelle 2000, spécialisée dans le soutien au public handicapé, avoir la fibre sociale, ce n'est pas non plus donné à tout le monde. A l'inverse, je connais de nombreuses personnes qui auraient toutes les qualités requises pour ce travail. Seulement voilà : elles ne sont pas éligibles. »*

être ou ne pas être accessible ?

Enfin, toujours selon la loi, tous les locaux publics doivent être mis aux normes sous 10 ans. A Gardanne, pour Grégory Calemme, on n'est pas trop mal lotis. *« À une ou deux exceptions près, la plupart des écoles gardannaises sont accessibles. Nous faisons par exemple en sorte que les classes dans lesquelles entrent les enfants handicapés se trouvent toujours au rez-de-chaussée. Certains aménagements se font au cas par cas, comme à l'école des Aires, où l'accueil d'un enfant nécessitait l'installation d'une douche. Nous sommes également en travaux à l'école Prévert, où nous allons installer une rampe d'accès. Par ailleurs, il m'arrive aussi d'orienter les enfants vers les écoles les plus adaptées : c'est effectivement l'un des cas où je peux faire des exceptions, en matière de carte scolaire. »*

C.S.

Étincelle 2000, de l'accompagnement à la sensibilisation

Cela fait près de sept ans qu'*Étincelle 2000* multiplie les actions de soutien aux personnes handicapées et s'implique pour adoucir leur quotidien.
L'association accompagne aussi ces personnes dans leurs démarches administratives. Et peut aussi mettre la main à la poche, au cas par cas... *« Nous avons dernièrement co-financé l'hébergement d'un jeune en stage professionnel, à hauteur de 200 €, »* illustre Karine Roger, responsable de l'association.
Pour cela, la recherche de fonds s'avère indispensable. Et les dons, bienvenus. C'est ainsi que l'artiste peintre locale Édith Brondino a offert à l'association, le produit de la vente de ses tableaux, exposés du 22 au 31 mai dernier, à l'espace Bontemps. Près de 4 000 € ont été remis à *Étincelle 2000* et ont servi à l'achat de matériel : une joëlette (fauteuil tout terrain) pour faciliter les sorties...
Sur l'agenda 2006-2007, on note ainsi le loto de Gardanne le 26 novembre, le repas de fin d'année le 7 décembre, puis, tout au long de l'année 2007, la galette des rois autour d'un spectacle tahitien, le concours de boules et pique-nique à Calas, une sortie soldes...
Enfin, l'association se mobilise dans les collèges et les lycées pour sensibiliser les plus jeunes au handicap. A noter aussi, le jeudi 9 novembre aura lieu l'inauguration d'un nouveau bus pour l'association à 10h30 à la Maison du Peuple.

Conseil municipal du 19 octobre 2006

Au cours de ce conseil municipal, il a été principalement question de motions contre la fusion GDF/Suez et de défense des services publics gardannais, de subventions aux associations, d'aménagement concernant la RD6, la RD59, de cession et d'acquisition de terrains quartier Font de Garach et route de Mimet, d'extension de la carrière de Malespine, de la création d'une voie nouvelle du village et de l'aménagement de l'avenue d'Aix, d'un avis défavorable concernant l'implantation d'un supermarché

N° 1 - Approbation du Compte-rendu du Conseil municipal du 29/06/2006.

Pour : 25 ; Abstentions : 2

N° 2 - Motion contre la fusion GDF/Suez.

Pour : 25 ; Abstentions : 2

N° 3 - Motion de soutien aux services publics gardannais (Cram, Poste, EDF/GDF).

Pour : 25 ; Abstentions : 2

N° 4 - Budget principal, exercice 2006, décision modificative, sections de fonctionnement et d'investissement.

Pour : 23 ; Abstentions : 4

N° 5 - Admission en non valeur, recettes irrécouvrables, exercices 2006 et antérieurs.

Pour : 23 ; Contre : 2 ; Abstentions :2

N° 6 - Signature de convention avec l'Université de Provence – service formation continue – concernant le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU), année 2006/2007.

Unanimité

N° 7 - Point d'information sur la rentrée scolaire.

Pas de vote sur cette question

N° 8 - Signature de convention de participation financière avec les représentants de l'Union des organismes de gestion des écoles catholiques pour l'école privée St-Joseph.

Pour : 23 ; Contre :1 ; Abstentions : 3

N° 9 - Subventions aux associations.

Unanimité

N° 10 - Décision modificative, Budget du service de l'eau, exercice 2006.

Pour : 23 ; Abstentions : 4

N° 11 - Centre Microélectronique de Provence Georges Charpak, exonération des taxes de premier établissement eaux-usées.

Pour : 25 ; Abstentions : 2

N° 12 ET 13 - Signature de conventions avec le Conseil général pour le déplacement de conduites d'eau potable dans le cadre de l'aménagement de la RD6c et de la RD59.

Pour : 25 ; Abstentions : 2

N° 14 À 16 - Régularisation de cessions gratuites de terrain relatives à des permis de construire quartier Font de Garach (propriétés Ségura et Orsolini), et route de Mimet (délibération modifiant celle du 30 mars 2006).

Pour : 25 ; Abstentions : 2

N° 17 - Signature d'un acte de cession gratuite due à la commune par l'association syndicale des copropriétaires du lotissement industriel de Gardanne-La Palun.

Pour : 25 ; Abstentions : 2

N° 18 ET 19 - Acquisition d'une emprise de terrain lieudit Font de Garach (propriété Giani) et rétrocession d'une emprise de terrain communal à Parisotto Patrick et Christian.

Pour : 25 ; Abstentions : 2

N° 20 ET 21 - Constitution de servitudes électriques au profit d'EDF

sur des parcelles communales situées à Valabre et lieudit Eyssautier (sur la commune d'Aix en Provence) et signature de convention portant constitution de servitude au profit d'EDF (poste de distribution électrique) sur une parcelle communale située au lieudit *Le Village Nord*.

Unanimité

№ 22 - Prolongation de la durée du programme d'aménagement d'ensemble du Pesquier (PAE).

Unanimité

№ 23 - Prescription de révision simplifiée, extension de la carrière de Malespine, définition des objectifs et des modalités de concertation.

Pour : 25 ; Abstentions : 2

№ 24 - Avis de la commune de Gardanne sur le projet de PLU de Mimet.

Pour : 23 ; Abstentions : 4

№ 25 - Budget Annexe du Service des Transports, décision modificative, Exercice 2006, sections de fonctionnement et d'investissement.

Pour : 23 ; Abstentions : 4

№ 26 ET 27 - Demande de subventions auprès du Conseil régional dans le cadre de l'acquisition de terrains lieudit *Font de Garach*, nécessaire à l'aménagement de la route de Mimet, et d'une acquisition foncière pour la création de la voie nouvelle du village et l'aménagement de l'avenue d'Aix.

Unanimité

№ 28 ET 29 - Rapports d'activités (Exercice 2005) de la Semag et du Centre de stockage des déchets ultimes de Malespine.

Pas de vote sur ces questions

№ 30 - Approbation du rapport annuel des mandataires de la collectivité, Administrateurs de la Semag, Année 2005.

Pour : 23 ; Abstentions : 4

№ 31 - Approbation du compte-rendu financier annuel de la concession d'aménagement de l'opération : Aménagements urbains du centre ancien (OPAH), Année 2005.

Pour : 23 ; Abstentions : 4

№ 32 - Retiré de l'ordre du jour.

№ 33 - Octroi d'une garantie d'emprunt à la SA Logirem pour l'acquisition en VEFA (Vente en l'état futur d'achèvement) de deux logements au programme *Campagne Casoni* sis route de Mimet.

Unanimité

№ 34 - Signature d'avenant au marché de fourniture d'un réseau d'interconnexion des sites de la ville et de services à valeur ajoutée.

Pour : 25 ; Abstentions : 2

№ 35 ET 36 - Signature d'avenants au marché de rénovation des écoles du centre concernant l'aménagement des trois cours, du parvis extérieur, du ravalement de façades, de la rénovation de toitures et des aménagements intérieurs.

Pour : 25 ; Abstentions : 2

№ 37 - Signature d'avenants au marché de création d'une agence ANPE, Réaménagement de locaux.

Pour : 25 ; Abstentions : 2

№ 38 - Demande de subventions dans le cadre du contrat départemental de développement et d'aménagement du Conseil général, 2006-2008.

Unanimité

№ 39 ET 40 - Demande de subventions auprès du Conseil régional pour la réalisation d'une liaison urbaine et l'extension des parkings des Molx et Victor-Hugo, et pour l'aménagement d'un accès sécurisé au lycée agricole de Valabre.

Unanimité

№ 41 - Approbation du compte-rendu financier de la concession d'aménagement de l'extension de la Zone Industrielle Avon, année 2005.

Pour : 23 ; Abstentions : 4

№ 42 - Avis défavorable du conseil municipal concernant l'implantation d'un ALDI Marché, faisant l'objet d'un vote de la commission départementale d'équipement commercial (CDEC).

Pour : 25 ; Abstentions : 2

№ 43 - Signature d'avenant au marché avec la société Onyx Méditerranée pour la collecte des déchets et emballages ménagers.

Unanimité

№ 44 - Adhésion de la commune à l'association départementale des communes forestières des Bouches-du-Rhône.

Unanimité

№ 45 - Création d'un poste de chargé de mission : veille juridique et affaires générales et signature de contrat de travail.

Pour : 25 ; Abstentions : 2

№ 46 - Création d'un poste de chargé de mission formation, insertion, emploi et signature de contrat de travail.

Pour : 25 ; Contre : 2

№ 47 - Création d'un poste de responsable du service petite enfance et signature de contrat de travail.

Unanimité

En fin de séance, question orale de l'opposition : *« Qu'en est-il du respect du droit d'expression de l'opposition ? »*

Synthèse du dernier Conseil municipal : présentation des délibérations et résultats des votes. L'intégralité du débat est consultable en mairie.

Quand le hip-hop rencontre le contemporain

Lors de *Tremblement de rue,* un spectacle original a été présenté. Il s'agissait d'une représentation de danse qui intervenait après une résidence développée au *Hang'art* entre des jeunes danseurs de hip-hop de Gardanne, et ceux d'une compagnie professionnelle, *Itinérances.* Trois jeunes danseurs, issus de *Force obscure,* ont ainsi travaillé autour d'une création *Time is on my side. «C'était l'occasion pour eux de se confronter à un univers éloigné du leur, celui de la danse contemporaine, de découvrir les intentions d'un spectacle, des notions de théâtralité et le travail d'interprétation, confie Christine Fricker, chorégraphe. Je leur laissais bien sûr des endroits où ils pouvaient rentrer avec leurs mouvements hip-hop mêlant énergie et qualité gestuelle. Une vraie rencontre artistique.»* De son côté, Fathi de *Force obscure* rejoint les propos de la chorégraphe: *«Nous avons travaillé pendant trois semaines de 18h à 23h. Un véritable challenge pour être prêt et mélanger le hip-hop avec la danse contemporaine ce n'était pas évident. C'était un monde que l'on découvrait.»* Ce que confirme Anouar: *«Au départ, la création, ça nous semblait louche... Les seaux d'eau sur la tête, tout ça. C'était bizarre. Mais finalement, ce fût une bonne expérience et se battre pour être au top le jour J, c'était prenant. Ca serait bien que ça continue.»* Depuis, les jeunes de *Force obscure* ont été invités à la Belle de Mai, par la compagnie à participer à leur spectacle d'ouverture de saison. A suivre?

Noël se prépare à la Halle

Comme chaque fin de mois de novembre, l'Office de Tourisme propose à la Halle, une grande foire aux santons, à l'artisanat et à la gastronomie. Une *halle de la tentation* avec des idées de cadeaux pour Noël, des produits issus de l'artisanat provençal à découvrir au fil des stands comme de la décoration sur faïence, sur verre, sur bois, des peintures sur toiles, sur soie, sur porcelaine, des poteries... Sans oublier les traditionnels santons, crèches et accessoires. Ce sont plus de 180 exposants qui viendront de toute la région pour vous proposer également un large éventail de produits avec miel, charcuterie des Hautes-Alpes, fromages, foies gras, calissons, nougat, chocolat, vins et liqueurs, pains spéciaux... Cette année, l'invité d'honneur, c'est la Corse avec ses produits traditionnels, ses saveurs authentiques et ses chants polyphoniques. Une invitation à la flânerie et à la tentation, à ne pas manquer!

Foire aux santons, à l'artisanat et à la gastronomie
Samedi 25 et dimanche 26 novembre
A la Halle. Avenue du 8 mai 1945. Entrée gratuite

Expo rythmée pour duo féminin

Sketch et rythm c'est le titre de la première exposition d'Angèle et d'Elisabeth Der Kevorkian, deux sœurs passionnées d'arts plastiques. Ces artistes gardannaises et autodidactes fréquentent l'école d'arts plastiques depuis maintenant deux ans. Angèle peint à l'huile des visages, des scènes de vie sur de grands formats car pour elle *«la vie est une grande pièce de théâtre, une succession de sketches où l'être humain joue un rôle et possède énormément de facettes.»* Pour Elisabeth, qui travaille sur les collages, *«tout est rythme. Comme les saisons, les éléments que l'on retrouve dans la nature. Partout, il y a du rythme, des vibrations. C'est ce que j'essaie de retransmettre à travers mes collages, mes tableaux constitués de pièces de bois, de plastique ou de caoutchouc, rapportées sur un support en bois et un fond acrylique.»* L'exposition présentera une trentaine de toiles, dont de nombreux grands formats et quelques sculptures.

Sketch et rythm
Exposition d'Angèle
et Elisabeth Der Kevorkian
A l'Espace Bontemps, du 15 au 26 novembre.
Inauguration le 17 novembre à 18h30

Gardanne fête les droits de l'enfant

Labellisée "Ville amie des enfants" par l'Unicef en 2004, Gardanne célèbre chaque année les droits de l'enfant, avec une journée qui leur est consacrée, mêlant spectacles, ateliers, expositions, rencontres.

Jeudi 16 novembre, une pièce de théâtre intitulée *J'espérons que je m'en sortira* sera jouée en guise de préambule à la journée des droits de l'enfant, au cinéma 3 Casino, pour les élèves des écoles élémentaires de la ville. Ce spectacle met en scène un maître qui fait revivre une classe d'école primaire à travers des textes drôles, poignants issus de rédactions authentiques d'enfants napolitains. Ceux-ci font part de leur vision du monde en abordant des sujets importants tels que l'injustice, la misère, la faim dans le monde, la drogue, la guerre mais aussi les droits de l'homme, la citoyenneté. Un prélude sensible, plein d'émotions, d'humour et d'humanité à la journée des droits de l'enfant qui se déroulera le samedi 18 novembre, à la Maison du Peuple et en extérieur. Celle-ci commencera par un spectacle de contes *Le sorcier de la Marmonna* joué par Gabriel Kinsa. Ce conteur d'origine congolaise aime faire partager sa culture. Avec brio, il raconte, mime, joue, danse et chante. Il n'est pas sorcier, mais il est capable d'hypnotiser les foules avec de belles histoires. Il fait partie de ces hommes qui ont encore le pouvoir de faire croire l'incroyable, l'irréel, l'improbable, le monstrueux. Après les mots et les rires, ce sont les mouvements dansés qui prendront place sur les planches de la Maison du Peuple avec les démonstrations de danse hip-hop et de danse africaine, issues des ateliers du service jeunesse. Un peu plus tard, l'orchestre de l'école de musique accompagné d'enfants de l'école de Fontvenelle donnera un concert mêlant interprétations instrumentales et chorale. De nombreux ateliers ou jeux pour les enfants viendront rythmer la journée comme celui de la Ludothèque qui propose la fabrication d'un jeu géant *Enfants à vos droits*, celui du service restauration qui fera découvrir des épices, ou encore un autre consacré à la peinture et animé par Nady Al Rasam, une association Syrienne. De son côté, le service jeunesse présentera des animations autour du cinéma et de l'image, ainsi qu'un tchat sur Internet en partenariat avec l'Unicef avec des enfants du Burkina Faso. Des expositions témoigneront des réalisations et des projets des enfants des centres aérés, du conseil consultatif de la jeunesse, du conseil municipal des enfants. A noter également, la projection pendant une semaine au 3 Casino du film d'animation *Azur et Asmar*, réalisé par Michel Ocelot, qui offrira une résonance colorée à cette journée de fête.

Journée des Droits de l'enfant
Samedi 18 novembre, de 14h à 18h, Maison du Peuple, entrée libre
Azur et Asmar
Projection
du 15 au 21 novembre, au 3 Casino

en BREF

JUSQU'AU 10 NOVEMBRE
VILLE BLEUE ET NATURE
Exposition mêlant peinture et sculpture de Gisèle Bouley et Joëlle Jullien.
Espace Bontemps, entrée libre.

VENDREDI 10 NOVEMBRE
ARTURO UI
Farce bouffonne jouée par la compagnie *Sam Harkand*, d'après Bertolt Brecht. A la Maison du Peuple. Réservations au 04 42 65 77 00.

SAMEDI 11 NOVEMBRE
RENCONTRE AVEC ADAMA DRAMÉ
Le service jeunesse propose une rencontre avec le percussionniste Adama Dramé qui fera partager sa culture en vue du tchat sur Internet avec des enfants de Bobodioulasso (Burkina Faso) lors de la journée des droits de l'enfant. Au Hang'art de 15h à 17h. Rencontre suivie d'un atelier de percussions de 17h à 19h.

DOUBLE PAGE ÉCRITE PAR LOIC TANIOU

Toxicomanies, quelles réponses ?

Dans le cadre du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), Gardanne a accueilli le 19 octobre à la Médiathèque une conférence sur la consommation des drogues, à destination des professionnels de la santé.

Béatrice Stambul et Alain Ribaute ont répondu aux questions de l'assistance.

Photo : C. Pirozzelli

Qu'est-ce que c'est, au fond, la toxicomanie ? *« C'est un comportement d'adaptation face à une souffrance psychique et sociale, explique le docteur Alain Ribaute. C'est une forme d'automédication. »* Devant un public composé de médecins, de pharmaciens et d'infirmières scolaires, les spécialistes aixois du réseau *Aix-Tox* et de la fédération de soins aux toxicomanes dressent un tableau de l'usage des drogues aujourd'hui. *« Il faut distinguer quatre catégories, note la psychiatre Béatrice Stambul : les expérimentateurs, qui vont consommer une fois pour essayer, les occasionnels, les réguliers (plusieurs fois par mois) et les consommateurs quotidiens. En France, dans cette dernière catégorie, on compte huit millions de buveurs et treize millions de fumeurs, le tabac et l'alcool étant de loin les drogues les plus meurtrières, plus de 100 000 morts par an au total. »* La consommation d'alcool chez les plus jeunes augmente d'ailleurs rapidement, notamment avec la diffusion des Premix, ces boissons très sucrées titrant huit degrés. La cocaïne est également en hausse : *« c'est le signe d'un besoin de vitesse et de performance lié à notre époque. »* Le cannabis, lui, concernerait 450 000 consommateurs quotidiens, pour un total de dix millions d'expérimentateurs. Là aussi, il touche des adolescents de plus en plus jeunes. Enfin, il y a les médicaments psychotropes (la France détient un record mondial de consommation) et les drogues de synthèse comme l'ecstasy, les amphétamines, le LSD, voire même des anesthésiques vétérinaires.

« La toxicomanie met en jeu des questions sociales, politiques, juridiques et médicales, explique Alain Ribaute. D'où la nécessité de constituer des réseaux de soins pour faire circuler les informations et ne pas être isolé. A Aix, le réseau Ville-hôpital coordonne les structures existantes, forme des intervenants et dispense des soins. » Et ce, malgré des moyens limités en terme de prévention et de soins : *« une étude réalisée en Suisse montre que la prise en charge policière et judiciaire des toxicomanes coûte dix fois plus cher que la prise en charge médicale, et en plus elle est inefficace. »* En attendant une véritable politique de prévention, *« on essaie de limiter les risques, pas forcément la consommation. C'est une approche plus pragmatique, »* conclut Béatrice Stambul.

Site CIRDD Paca (centre de ressources en ligne sur les drogues et les dépendances) : http://www.cirdd-paca.org/

B.C.

L'Espace Santé Jeune, une écoute de proximité

Yveline Primo, première adjointe à la mairie de Gardanne, constate : *« il existe beaucoup d'actions de prévention en direction des scolaires. Mais après, à qui on s'adresse ? A qui on pose des questions ? Ne faut-il pas aussi informer les parents ? »* A Gardanne, l'*Espace Santé Jeune* est un relais de proximité dans le dispositif d'écoute et d'orientation. Créé en 2005, l'ESJ intervient dans les collèges et lycées et reçoit des jeunes et des parents. Depuis septembre, une psychologue, Delphine Gignes, y tient des permanences. *« Je reçois des ados qui se posent juste des questions ou qui ont déjà des difficultés, avec ou sans rendez-vous. Les médecins doivent y penser et ne pas hésiter à orienter des ados vers nous. Nous pouvons établir un diagnostic entre l'accompagnement et les soins. »*

Contact ESJ : 35 rue Borély, tel 04 42 51 52 99 ou 06 87 90 73 64

Retraités : demain se prépare aujourd'hui

L'évolution démographique chez les retraités n'est pas à prendre à la légère. L'espérance de vie tout comme le nombre des plus de 65 ans grandissent de façon considérable, et c'est tant mieux. Au CCAS, on réfléchit activement à ce phénomène et on tente d'anticiper les besoins.

La lutte contre la solitude est un combat quotidien.
Photo : C. Pirozzelli

Depuis quelques années, et l'évolution est constante, les études montrent que les retraités sont de plus en plus nombreux et qu'ils vivent de plus en plus vieux. Actuellement, on gagne cinq mois d'espérance de vie par an. Entre 1999 et 2005, chaque année, 150 Gardannais atteignent l'âge de 60 ans ; à partir de 2006 ils seront chaque année entre 250 et 300 à atteindre cet âge, et cette évolution est à prévoir sur 20 ans... Face à ce constat, il est indispensable d'anticiper les besoins de ces personnes, et de réfléchir à des activités pour les jeunes retraités. Aujourd'hui, au Centre Communal d'Action Sociale, Georges Pazzaglini, adjoint aux affaires sociales et son équipe se penchent sur la question.

« Notre principal objectif, souligne-t-il, est de faire en sorte que les retraités gardent un lien social, par différents moyens, c'est primordial. Les études démontrent qu'une personne âgée entourée de ses proches, qui continue à sortir, à faire ses courses, à fréquenter un foyer, à pratiquer certaines activités gardera plus longtemps son autonomie. Pour cette raison, notre rôle est de lutter contre l'isolement et la solitude. Nos actions vont au quotidien dans ce sens et nous devons persévérer dans nos efforts face à la tendance qui s'annonce. » Télé-assistance, portage de repas à domicile, aide-ménagère, animations au foyer *Nostre Oustau*, organisation de sorties et de repas, ces offres de service sont bien connues des retraités gardannais. Les bénéficiaires augmentent de façon considérable chaque année. En 2007, à l'initiative de la municipalité et suite à une évaluation des besoins par la liste d'attente en établissement, un groupe de travail se mettra en place pour évaluer et analyser les demandes d'entrées en établissement afin de réfléchir à une extension du nombre de places proposées à la population âgée de Gardanne. Il va également falloir élargir le champ d'action en proposant par exemple des créneaux d'activités physiques avec le service des sports, des randonnées, des activités en collaboration avec la Médiathèque, ou encore des séances informatiques. Des projets, la municipalité en a des dizaines. *« Les professionnels dans le milieu de la gérontologie ne sont pas assez nombreux, explique Georges Felouzis, directeur du CCAS, tant au niveau de la prise en charge et de l'assistance qu'au niveau de l'animation. Et cela reste un frein au développement de projets que nous voudrions mener à terme. Il y a un important travail de motivation à faire. »*

C.N.

Retrouvailles à la Halle

Le 14 octobre dernier, les retraités se sont retrouvés à La Halle pour participer au repas d'automne organisé par la municipalité. Dès 11h30, Roger Meï et les élus ont accueilli les convives et ont donné un petit présent à chacun, offert par *Interbus* ; un stylo pour les hommes, un nécessaire de manucure pour les femmes. Puis on cherche sa table, on s'arrête par-ci par-là pour saluer les connaissances et échanger quelques mots. Comme l'explique Georges Pazzaglini, adjoint délégué au social, *« cette journée ne se résumera pas à un bon repas et quelques pas de danse. C'est un moment très important pour ceux qui y participent. Ils prennent soin d'eux plusieurs jours à l'avance, on ne s'occupe que d'eux le jour même et les retrouvailles faites autour du repas se répercutent sur l'avenir. »* Comme d'habitude, le repas a été apprécié, l'orchestre a entraîné la foule et le personnel issu des différents services municipaux, a fait tout son possible pour contenter tout ce beau monde. Pour beaucoup, rendez-vous est déjà pris pour le repas de printemps.

Deux mille visiteurs découvrent le carreau Morandat

La journée portes-ouvertes du 21 octobre a attiré de très nombreux habitants sur le carreau du puits Morandat, un mois après l'achat de celui-ci (et du puits Z) par la Ville. L'occasion de visiter des locaux chargés d'histoire et porteurs d'avenir.

Le laboratoire MicroPacks dépendant du CMP.

Photo : C. Pirozzelli

Le dos tourné au chevalement d'où la cage descendait dans les profondeurs du sous-sol, Guy Bonnet fait face à un feu roulant de questions auxquelles il a à peine le temps de répondre. Guide improvisé en ce bel après-midi d'automne, le délégué mineur connaît le sujet comme sa poche, et pour cause, il a travaillé un quart de siècle à la mine. Et sans la fermeture prématurée en janvier 2003, il y serait encore aujourd'hui. La foule qui se presse sur le carreau découvre les bâtiments et les installations avec la curiosité d'un nouveau propriétaire qui visite la maison qu'il vient d'acheter. Et il y a un peu de ça, au fond : le 25 septembre, la Ville de Gardanne s'est portée acquéreuse des 14 hectares de terrains et de bâtiments du carreau Morandat et des 4 hectares du puits Z, sur la colline du Cativel. *« Ces bâtiments, ils sont à nous, ils sont à vous, affirme Roger Meï dans le grand hall des mineurs. Nous en avons pris possession en votre nom. »*

Et toujours ce besoin de comprendre, d'interroger. Question : *« Qu'est-ce qui reste, en bas ? » « Des batteries, des néons, des transformateurs... »* Question : *« A quelle vitesse la cage descendait-elle ? » « A vingt-deux mètres à la seconde pour le matériel, à vingt mètres seconde pour les hommes, mais la vitesse a été réduite à dix-huit mètres seconde pour limiter les effets sur la santé des mineurs. »* Question : *« Jusqu'où va le charbon ? » « Sous l'étang de Berre, on estime qu'il y a des réserves pour cent ans d'exploitation, à raison de deux millions de tonnes par an. »* Question : *« Quelle est la hauteur de la grande cheminée de la centrale thermique ? » « Trois cents mètres. En France, aucun bâtiment ne peut dépasser la hauteur de la Tour Eiffel. »* Question : *« Les secousses sont-elles causées uniquement par la mine ? » « Non, on se trouve sur une zone sismique. Mais avant, tout était imputé à la mine. Mon grand-père disait : tant que ça bouge, c'est que ton père travaille et tu auras à manger à midi. »* Question : *« A quelle vitesse l'eau monte dans les galeries ? » « En ce moment, elle monte de cinquante centimètres par jour. Elle sera pompée avant d'atteindre les anciennes exploitations par chambres et piliers, plus près de la surface et plus fragiles. »*

Le hall des mineurs a fait le plein tout l'après-midi.

Photo : C. Pirozzelli

Quatre millions de capteurs sur un ongle

Pendant ce temps, et alors que les navettes de bus venues de Gardanne et de Biver amènent toujours plus de visiteurs, des groupes découvrent l'atelier de nanotechnologies du Centre Microélectronique de Provence, installé dans l'ancien bâtiment du matériel. Les chercheurs expliquent patiemment le principe des composants électroniques sur support souple et le fonctionnement

Devant la cage du puits Y, le public interroge les mineurs.
Photo : C. Pirozzelli

d'un capteur d'images, comme ceux qui équipent les appareils photo numériques. Une puce de la taille d'un ongle composée de quatre millions de capteurs (un par pixel) sur lesquels on place des filtres chargés de recomposer les couleurs. A l'aide d'un microscope, on survole à l'écran une puce dont l'agrandissement révèle la structure géométrique semblable à celle d'une ville...

Dans le hall des mineurs, tandis que les adultes suivent un film documentaire de Charbonnages montrant le travail des hommes et des engins au fond, les enfants fabriquent des avions en balsa à l'atelier modélisme animé par le service jeunesse ou s'installent pour feuilleter les livres de la Médiathèque.

A l'étage, dans la grande salle de réunion, Roger Meï, Francis Pellissier (conseiller général et ancien géomètre de la mine) et Alain Barrier (représentant national CGT de la fédération mines-énergies) évoquent le projet d'ouverture d'une mine dans la Nièvre : *« Nous nous réjouissons de cette nouvelle, constate Alain Barrier. Mais cette exploitation doit se faire dans le cadre d'un pôle minier national, en respectant l'environnement, la réhabilitation du site et les garanties sociales des personnels. En clair, le statut du mineur doit s'appliquer. »* Dans le public, on s'interroge : *« la Ville de Gardanne a acheté le carreau, mais qu'est-ce qui va se passer si l'État décide de réouvrir la mine ? » « Le sous-sol appartient à l'État, répond Roger Meï. Mais il ne sera pas possible de réutiliser le puits, tout est noyé au fond. »* La question de l'eau, elle aussi, suscite l'intérêt. *« Il y a trente millions de mètres cubes d'eau douce sous nos pieds, il va falloir en faire quelque chose, ajoute Roger Meï. C'est une richesse considérable qu'il ne faut pas laisser perdre. »*

Dans la salle des rêves suspendus

Un peu plus tard, devant le sous-préfet d'Aix Hubert Derache et Jean-François Velly, nouveau chargé de mission pour l'aménagement du carreau Morandat, le maire de Gardanne tient à saluer *« tous ceux qui sont restés au fond, ce qui ont été malades ou blessés, cette corporation qui a permis le décollage industriel de la France et qui l'a relevée à la Libération. Nous demandons à l'État des garanties dans le respect du statut du mineur. »* Hubert Derache, nommé il y a deux mois seulement, découvre les lieux et affirme que *« ce carreau va changer dans les années à venir. Il faut accompagner ces projets avec l'appui de l'État. Depuis 2002, le fonds industriel pour le bassin minier aide le développement des activités. Deux millions d'euros sont débloqués chaque année en prêts d'honneur et en aide à l'investissement. Concernant les ventes des logements de mineurs, la convention de 2002 sera respectée. »*

Dehors, les ombres s'allongent et les comédiens de *Karnavires* se mettent en place. Ils commencent par distribuer au public des baguettes à étincelles avant d'annoncer : *« Bienvenue dans la salle des rêves suspendus ! »* Et nous voilà embarqués sur le tournage d'une version déjantée d'Orphée et d'Eurydice, avec des personnages aux allures de rock star, de shampouineuse ou de mineurs en chemise à carreaux et casquette plate. Le spectacle s'achève en musique sous une pluie de bandelettes d'aluminium que les enfants ramassent à pleines poignées. A Morandat, on est déjà un peu chez soi.

Bruno Colombari

Un final spectaculaire avec "Karnavires".
Photo : C. Pirozzelli

VISITES CÉZANNIENNES

Devant le succès remporté par les visites des sites cézanniens de Gardanne, l'Office de Tourisme a décidé de prolonger celles-ci durant les mois de novembre (les samedis 11, 18 et 25) et de décembre (les samedis 16 et 23) de 15h à 17h, le départ se fera de la Médiathèque à 15h. Renseignements au 04 42 51 02 73.

3e ÂGE

Le foyer *Nostre Oustau* propose différentes animations les jeudis du mois de novembre, à savoir le 9 : concours de belote, le16 : loto et 23 : sortie chez Etienette au Jaï avec repas et animation musicale.
Les associations *Lou Cepoun* et *Parlaren Gardano* proposent un bal au profit des enfants de Bolivie à la Maison du Peuple le samedi 11 novembre à partir de 20h30.
Un spectacle chanson pour le 3e âge, joué par la compagnie *La clé des chants* est proposé le lundi 27 novembre à la Maison du Peuple par le service culturel.
Inscriptions au 04 42 58 01 03.

LOTOS

Le Biver Sports organise un loto le dimanche 12 novembre à la Maison du Peuple. Le loto de l'association *Espoir 13/Don d'organe* aura lieu le dimanche 19 novembre, celui de l'*Entraide des communaux* aura lieu le samedi 25 suivi le lendemain du loto d'*Étincelle 2000.* Tous ces lotos se dérouleront à la Maison du Peuple.

LE MARCHÉ DU MERCREDI

Avec les travaux de rénovation du Cours commencés Boulevard Carnot, le marché du mercredi a été déplacé sur le cours de la République.

Révision des listes électorales pour l'année 2007

Les demandes d'inscription sur les listes électorales sont recevables au Service Élections jusqu'au 30 décembre 2006. Si vous êtes dans ce cas, munissez-vous :

- d'une pièce d'identité
- d'un justificatif de domicile
- d'un certificat d'hébergement s'il y a lieu (et photocopie de la carte nationale d'identité de l'hébergeur).

Les demandes d'inscription sont, en principe, déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, elles peuvent être adressées par correspondance par l'intéressé qui ne peut se présenter en personne à la mairie du lieu d'inscription

Les jeunes atteignant leur majorité avant le 28 février 2007 (nés avant le 28/02/1989) sont inscrits d'office. Un courrier de la mairie les informera de leur inscription automatique.

Ceux qui atteindront 18 ans avant la date du scrutin (15 ou 22 avril 2007) seront inscrits de la même manière.

D'autre part, l'année 2007 étant une année de refonte des listes électorales, une nouvelle carte d'électeur va être éditée et expédiée courant mars 2007.

Pour permettre la mise à jour des listes électorales et afin que tous les documents électoraux soient expédiés à la bonne adresse, il est impératif de signaler toute modification d'état-civil ou changement d'adresse au service élections avant le 30 décembre 2007.

Listes électorales complémentaires

Les citoyens de l'Union européenne résidant dans un état membre dont ils ne sont pas ressortissants peuvent exercer dans cet état leur droit de vote et d'éligibilité aux élections du Parlement Européen et aux élections municipales.

Une demande d'inscription est à déposer à la Mairie au Service élections, avec les mêmes justificatifs que les ressortissants français.

ADRESSES ET TÉLÉPHONES UTILES

Mairie annexe de Biver **Tél. 04 42 58 39 74**

PERMANENCES DES SERVICES

- ***Service Environnement :*** le mardi de 8h30 à 10h.
- ***CTM (Ateliers Municipaux) :*** *le mardi de 10h à 12h.*
- ***CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :*** le mardi de 14h à 16h tous les 15 jours.
- ***Service Jeunesse :*** lundi, mardi, jeudi de 17h30 à 19h30, mercredi de 15h à 18h. Pendant les vacances scolaires, activités du lundi au vendredi de 14h à 21h.
- ***Police Municipale :*** le jeudi de 9h à 11h.

Centre communal d'Action Sociale (CCAS)
square Deleuil - Tél. 04 42 65 79 10

- ASSISTANTES SOCIALES
  lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30.
- PERSONNES ÂGÉES
  mercredi après-midi sur rendez-vous.
- AIDE LÉGALE
  jeudi de 13h30 à 16h30.

Service habitat
16, rue Jules-Ferry - Tél. 04 42 51 56 87

lundi et vendredi de 14h à 17h sur rendez-vous.

La course grandeur Nature

Un parcours de 158 km autour du Mont Blanc avec un dénivelé positif de 8 650 m, le franchissement de 14 cols à plus de 2 000 m d'altitude et de 4 cols à plus de 2 500 m. Tel est le défi relevé en août dernier par une équipe de la section course à pieds du CLES Gardanne à l'occasion de l'Ultra-trail du Mont-Blanc, la course référence de la discipline.

Le trail, une pratique proche de la nature.

Photo : CLES

L'Ultra-trail, c'est une épreuve où le mental intervient au même titre que le physique et où il convient de savoir gérer les deux durant l'épreuve, mais aussi en amont par une préparation optimale comme le souligne Guy Pinet qui a terminé en trente heures à la 139e place (sur 2 500 inscrits et 1 100 arrivés). *« Un ultra ça se prépare, c'est l'objectif de l'année. Il y a un travail spécifique de fractionné, de renforcement musculaire et de rando-course à la journée sur longue distance. Il faut également observer une bonne hygiène de vie tout au long de l'année, notamment au plan alimentaire. La préparation c'est aussi participer à des courses plus modestes tout au long de l'année. Dans mon cas cela représente un dizaine de courses, mais pour d'autres ça peut être plus, comme c'est le cas pour Patrice qui fait une trentaine de courses par an. »*

Patrice Marmet est le plus expérimenté du groupe concernant la pratique du trail. Ses résultats cette saison sont éloquents. Vainqueur du Challenge Varois de trail et second du Challenge Nike, il a aussi remporté les trails du Vigan (70 km), des 3 monts (44 km) et le trail de nuit de Carry le Rouet (20 km). Il a en outre aligné 4 secondes places sur d'autres épreuves. Enfin, il s'est classé 7e du trail de la Sainte-Victoire (44km) et 5e à l'ultra-trail du Cro-Magnon (100 km entre Italie et Côte d'Azur), des épreuves qui rassemblent l'élite de la discipline.

« Pour l'ultra du Mont Blanc, je m'étais fixé pour objectif de le faire en moins de 25 heures. L'année dernière j'étais très détendu au départ, peut être trop, et je ne l'avais pas terminé. Cette année j'étais beaucoup plus concentré au départ de Chamonix à 19h. La nuit passe assez vite car en courant avec la lampe frontale on doit faire très attention à l'endroit où l'on pose les pieds. Ce qui est dur la nuit c'est la température qui passe en dessous de 0°C et qui entraîne des hypothermies, même chez les plus expérimentés. Vers le 93e km j'ai eu un coup de barre alors que j'avais 40 mn d'avance sur le temps prévu, et je me suis fais doubler par un concurrent que je sais moins bon que moi. Là le moral en prend un coup et rien ne va plus ! Finalement j'ai perdu mon avance et j'ai commencé à prendre du retard. J'ai abandonné au 110e km. Mon objectif étant de terminer en faisant un chrono, j'ai décidé d'abandonner quand j'ai su que je n'étais plus dans mes temps. »

De son côté, Nicolas Luxembourg, président de la section course à pieds du CLES s'est spécialisé dans les "courtes" distances (moins de 30 km), remportant la course de l'Étoile dans le massif du même nom et le trail de Jouques (28km), et terminant 3e au trail des Mées.

Bien qu'il s'agisse d'une discipline individuelle, l'esprit de groupe et la convivialité sont deux notions chères aux membres du club. Des entraînements en commun sont régulièrement organisés, adaptés aux capacités de chacun. Les anciens conseillent et aident chacun à définir son plan d'entraînement.

La section organise chaque année *La boucle Gardannaise*, qui l'année dernière a rassemblé 440 participants. La 28e édition aura lieu le 14 janvier 2007, sur un parcours de 12 km au départ du stade de Fontvenelle, et sera bien entendu clôturée par un repas.

Pour plus d'informations sur le club ou sur la course, vous pouvez contacter le 04 42 50 86 04.

S.C.

Patrice Marmet et Guy Pinet, à gauche, qui a terminé 139e sur 2 500 participants à l'Ultratrail.

Photo : CLES

60 ans de mariage

Unis depuis le 28 février 1946, Nello et Mireille Piacentini ont fêté leurs noces de diamant cette année.

Pour joindre la mairie tél. au 04 42 51 79 00

Vos élus vous reçoivent

- ***Yveline Primo,*** 1ère adjointe, déléguée au personnel et à la sécurité sur RdV en mairie, le jeudi matin de 9h à 12h mairie annexe de Biver
- ***Michelle Aznif,*** adjointe, déléguée aux finances et à la santé sur RdV en mairie.
- ***Bernard Bastide,*** adjoint, délégué à l'environnement sur RdV en mairie.
- ***Jeannot Menfi,*** adjoint, délégué aux travaux, logement, cimetière,vieille-ville. Travaux et vieille-ville : jeudi de 11h à 12h en mairie sur RdV. Logement : un mercredi sur deux sur RdV en mairie. Cimetière : lundi de 9h à 10h, jeudi de 14h à 15h
- ***Mustapha El Miri,*** adjoint, délégué à la culture sur RdV en mairie.
- ***Georges Pazzaglini,*** adjoint, délégué au social samedi matin sur RdV en mairie
- ***Grégory Calemme,*** adjoint, délégué au scolaire sur RdV en mairie.
- ***Lucien Moraldo,*** adjoint, délégué aux sports, jeudi de14h à 16h sur RdV au service des sports - bât Bontemps.
- ***Jean-Paul Peltier,*** adjoint, délégué à l'urbanisme et aux transports, le mercredi après-midi sur RdV aux services techniques.
- ***Patricia Marcolini,*** adjointe, déléguée à la vie associative/animation, les mardis, jeudis et vedredis après-midi sur RdV en mairie

RDV avec un conseiller municipal, tél. 04 42 51 79 15

Max Pierazzi : Régie de l'eau
Maryse Blangero : Insertion des handicapés, perm. le vendredi de 10h à 11h en mairie
Gilbert Payan : Jeunesse
Jeanine Privat : jeunesse, animations de quartier
Marie-José Galle : Petite enfance
Nathalie Nerini : Formation, insertion.
Eve Cloué : Cinéma

Guy Pinet : Dév. sports loisirs
Sylvie Batin : Équipements d'éducation artistique
Nora Belkheir : liaison intergénération, 3e âge
Philippe Pintore : Dév. économique, agriculture et risques majeurs
Clara Gilloux : Lecture publique

Groupe Gardanne Actions

Mireille Portail, Brigitte de Feligonde et Guy Goulin : vos problèmes nous concernent. Vous pouvez nous rencontrer, sur rendez-vous, au Cabinet parlementaire de Richard Mallié, 20 avenue Jules Ferry 13120 Gardanne Tél. 04 42 65 44 44 Fax. 04 42 65 44 48

groupe Gardanne Actions

Des travaux comme s'il en pleuvait

Depuis quelques mois la ville de Gardanne s'est transformée en chantier. Des trous, des travaux partout ! Prenons l'exemple du Cours : le financement avait été programmé lors du précédent mandat, mais le début des travaux a traîné et traîné encore, afin que les premières inaugurations aient lieu en grande pompe, avec toute la population invitée à un buffet d'autant plus copieux, que la date des élections approche. Ah ! Il sera beau le buffet de Roger !!!

Gardanne n'est pas un cas particulier, d'autres villes agissent de la même façon. Mais justement si on veut sortir du lot, il faut réformer avec courage ce type de pratique, d'autant que les électeurs qui ne sont pas des imbéciles ne sont pas dupes. Le seul problème pour notre Cours tient dans le slogan et les affiches dont je vous laisse imaginer le coût. *Cœur de Ville, cœur de vie.* De deux choses l'une, soit après l'électrochoc des travaux qui vont forcément entraîner beaucoup de nuisances le cœur va repartir de plus belle et nous ne pouvons que le souhaiter ; soit, à force d'attentisme le cœur est déjà mort et hélas rien ne le ressuscitera.

Quand on voit l'aspect de cette belle avenue réduite à l'état de parking sauvage déserté par les promeneurs, particulièrement le samedi et le dimanche après-midi, on peut craindre le pire.

Naturellement, cette habitude d'attendre la deuxième partie de mandat pour réaliser les projets ne peut qu'avoir une incidence néfaste sur les coûts financiers. D'abord parce que les grandes entreprises sont toutes sollicitées en même temps, ensuite parce qu'avec une inflation mensongèrement légère, le prix des travaux ne pourra que grimper.

Autres travaux que nous appelons de tous nos vœux : la société Erilia, gestionnaire de la ZAC Notre-Dame semble prête à donner un coup de rénovation efficace aux appartements de cette zone. Le but de cette ZAC était de décharger le centre-ville de son habitat délabré. Ce projet chaleureux, s'est malheureusement concrétisé avec des matériaux de mauvaise qualité, si bien que la rénovation qui intervient habituellement 30 ans plus tard a du être avancée dans le temps. Ce coup de neuf et de propre sera-t-il de nature à changer l'atmosphère de ce quartier ?

La Commune a accepté de garantir l'emprunt nécessaire à ces travaux. Voilà un acte avec lequel nous sommes solidaires, sans langue de bois.

Josiane Bonnet.

Élan pour l'Avenir - simorgh3@wanadoo.fr - 26 Avenue de Toulon, 13120 Gardanne. Quatre conseillers à votre écoute Josyane Bonnet. Bénédicte Macé. Cécile Scholler. Tony Baldo

le groupe Élan pour l'avenir

PETITES ANNONCES

Les petites annonces sont gratuites et réservées aux Gardannais. Envoyez un texte court et précis, vingt mots maximum. Il sera publié dans les 3 semaines suivantes. Indiquez vos nom et adresse, à défaut, l'annonce ne sera pas publiée. Seul le numéro de téléphone sera publié.

Service Communication
273, avenue Léo-Lagrange - 13120 Gardanne

DIVERS

Vds **lit mezzanine** en pin massif verni bureau + étagère murale TBE 150 € Tél. 06 26 04 32 92

Vds **canaris** à partir de 25 € pièce Tél. 04 42 51 33 32 ou 06 20 38 27 45

Vds **guitare** Ibanez + ampli Peavy bon état 200 € + PSP avec 3 jeux et 1 film TBE 200 € Tél. 06 12 77 01 01

Vds **gazinière** gaz Brandt 60 cm état neuf, sécurité gaz four + table, valeur 550 € cédé 300 € sous garantie Tél. 04 42 50 86 07

Vds **ordinateur** HP packard BE pratiquement pas servi 550 € Tél. 06 18 13 92 56

Vds **Stepper** pliant Atheletic, neuf 100 € Tél. 06 18 44 20 21

Vds **2 pneus** Michelin Engergie 185x70x14 sur jantes Safrane 4 trous 90 € + fauteuil salon bois massif en velours 90 € + petite table de salon bois massif 60 € Tél. 06 87 78 21 91

Vds **table de ping pong** spécial extérieur raquettes + balles 300 € Tél. 06 16 77 49 53

Vds **poussette** bb confort châssis Elite + hamac opéra + coque Elios safe side (poussette/auto) + sac à langer assorti 150 € Tél. 06 24 12 05 86

Vds **vélo enfant** Rockrider Décathlon 6-10 ans sept vitesses TBE 70 € Tél. 04 42 51 77 58 (ap 18h)

Vds **échafaudage** métallique environ 20m2, 150 € à déb Tél. 04 42 51 24 91

Vds **chambre** complète Louis Philippe, lit en 90, armoire, chaise, chevet valeur 2000 € cédé 500 € Tél. 04 42 51 14 84 ou 06 82 94 01 17

Vds **2 poêles** à pétrole électronique tectro, peu servi, programmables, sécurité enfant, autonettoyants valeur 450 € cédé 100 € pièce Tél. 06 09 62 76 44

Vds **fonds de brocante** (pas de meubles) nombreux articles divers à déb Tél. 04 42 58 02 68

Vds **cave à vin** "La Sommelière" 150 bouteilles L 59,5xH155xP59,5 valeur 800 € cédé 500 € Tél. 06 86 88 49 81 ou 04 42 20 28 64

Vds **réfrigérateur/congélateur** standard, grande taille 90 € Tél. 06 21 03 44 84

Vds grand **congélateur** banque Faure + grand frigidaire 2 portes Faure peu servi TBE 500 € les deux à déb + 1 paire de double rideau jaune et frise décor 20 € Tél. 04 42 52 46 83 ou 06 19 98 50 67

Vds **lampadaire** rustique en noyer avec tablette 40 € + donne lit laqué blanc en 90 Tél. 06 98 18 07 74 ou 04 42 58 45 57

Vds **livres** pour enfants 0,50 € + livres adultes 1,50 € + livres réussir au collège 6ème, bordas collège anglais 6ème et l'année de la 6 ème + établi en bois 35 € + 1360 recettes 7 € Tél. 04 42 51 36 29

Vds **poêle** à pétrole neuf 40 € + 2 plafonniers de 4 spots en alu brossé 45 € pièce + meuble télé bois naturel et vitré 70 € + chaudière à gaz murale Luna chappee an 04 peu servi 700 € à déb Tél. 06 25 40 35 06

Vds **chambre** en 120, lit, 2 matelas, 2 sommiers, chevet, encadrement lit, bureau, armoire 3 ptes 3 tiroirs + armoire 2 ptes 2 tiroirs + aquarium 90 L complet + play station 2 avec de nombreux jeux le tout en TBE Tél. 04 42 22 26 08 ou 06 11 50 76 51

Vds **tableau** de bord 206 modèle 2000 complet, 2 airbag, volant intacts, neuman, clé contact, poste laser 200 € Tél. 06 98 47 70 88

Vds **habits** d'enfants de naissance à 4 ans bon état 2 à 3 € pièce + chaussures + table à langer et armoire bb Tél. 06 20 75 28 81

Vds **sam** style provençal, bahut, table rect, 6 chaises cannées, canapé, 2 fauteuils 750 € + chambre rustique, lit à barreaux, armoire, table de nuit, 150 € + chambre stratifiée, lit, armoire à glace, chevet 50 € Tél. 06 73 46 65 08

Vds **table** cuisine 25 € + meuble tv 20 € + cadre lit métal blanc et lattes 1 pl 30 € + cadre lit 2 pl merisier 50 € + table basse en bois pieds vigne 80 € + vitrine verre 80 € Tél. 06 24 86 75 89

Vds **baignoire,** lavabo, bidet couleur beige avec robinetterie 100 € Tél. 06 13 10 32 78

Vds **gazinière** Faure, four autonettoyant valeur 325 € cédé 150 € Tél. 06 16 09 08 52

Donne **piano** d'étude droit en bois, frais de déménagement pour le preneur + vds divers meubles salon, sam en pin 600 € l'ensemble Tél. 04 42 51 54 11 (HR)

Vds **aquarium** 240 L + meuble, filtration, oxygénation, décoration, plantes vivantes, 25 poissons, 200 € Tél. 06 82 19 60 31

Vds **canapé** 3 pl, simili cuir beige 150 € à déb + cabine douche d'angle 100 € + meuble sdb 1 pte 4 tiroirs 50 € + pharmacie laqué blanc 50 € Tél. 04 42 58 14 28 (HR)

Vds **frigo +** petit congél Faure 1m20 bon état 80 € + chaise haute BE 30 € Tél. 04 42 51 25 26

Vds **lit** à barreaux blanc + table à langer TBE 50 € + poussette Jamé 360° avec couffin + nacelle prix intéressant + vidéo projecteur Epson 700 E haut de gamme Tél. 06 25 43 32 69

Vds **volière** à roulettes H 1,60 m, l 0,66 m, L 0,56 m + 2 canaries mâles, 2 femelles, 1 oiseau exotique bleu 200 € à déb Tél. 04 42 65 93 02 ou 06 19 71 37 47

Vds **table de salon** en fer forgé carrelée style marocain + salon de jardin en fer forgé canapé et fauteuil le tout 350 € Tél. 06 86 88 49 81 ou 04 42 20 28 64

VÉHICULES

Vds **Audi TT** Roadster cabriolet 180 cv, 15000 km an 04 Tél. 06 80 41 15 04

Vds **Scooter MBK** Skyliner 120 cc état neuf noir an juin 06 ss garantie valeur 3000 € cédé 2500 € Tél. 06 82 15 84 06 ou 06 87 49 14 93

Vds **Clio Chipie** 1,2 L essence an 95, 140000 km 800 € Tél. 06 25 40 35 06

Vds **Kawasaki ZRX** 1100 an 99, 33600 km, 1er main, support top case, factures d'entretien 3500 € Tél. 04 42 51 07 45 ou 06 79 71 29 19

Vds **Renault Clio** diesel, an 94, bleu nuit, bon état général Tél. 06 98 97 11 75

Vds **Suzuki Burgman** 650, 2 ans, 22000 km état neuf prix argus Tél. 06 61 13 07 56

Vds **Clio 2** DCI an 03, 51000 km, 80 cv, clim 5 ptes, gris clair, TBE 8600€ à déb Tél. 06 13 22 25 79

Vds **Fourgon** aménagé 3 places Ford transit 2,1 D, an 97, 200000 km TBE (lit, nombreux rangements) 6000 € Tél. 06 62 02 34 64

Vds **Peugeot 206** XLINE 1,4 pack clim Bva, ttes options, jantes, alarme, 16000 km, garantie jusqu'en février 07, état neuf 10000 € à déb Tél. 06 29 66 95 73

Vds **Booster MBK** Jaguar an 02, pot neuf, révision complète facture, TBE 1100 € Tél. 06 83 29 28 44

Vds **Kangoo** Ice 19 D, 4 ptes, clim, an 2000, 110000 km réel, distribution et embrayage neufs, nbrs options, barres de toit, cd, vitres fumées, excellent état 7500 € Tél. 06 13 21 12 48

Vds **moteur** Twingo avec clim 85000 km parfait état 350 € à déb Tél. 06 68 02 22 04

Vds **camionnette** plateau 504 D an 81, 400 € + camionnette 404 D à benne mobile (pour pièces détachées) 200 € à déb Tél. 04 42 51 29 59

Vds **Moto Derbi 50** GPR nude an 05 moteur neuf 2300 € à déb Tél. 06 22 78 61 68 ou 06 26 62 15 52

Vds **Clio 1.2 RN** an 95, 2 ptes, grise ct ok 131000 km bon état 1100 € + bateau Bombard expcorer semi rigide 1er main, 50 ch Yamaha avec remorque an 04 options état neuf 11000 € Tél. 06 19 39 64 63

Vds **205 1.9 D** an 92 ct ok 200000 km TBE blanche, distribution récente à saisir 1800 € Tél. 06 16 64 11 17

Vds **bateau +** remorque TBE moteur 6 cv, sans permis, équipement complet 2500 € Tél. 06 19 24 25 18

Vds **Ford Escort** cabriolet pour bricoleur, peinture écaillée sur le capot, radiateur à changer, capote neuve, an 85, 900 € Tél. 06 22 89 25 28

Vds **Ford Focus** clipper Ghia TDI an 02, 4 jantes alu, clim, attelage, barre toit 58000 km, pneus et plaquettes neufs TBE 8300 € + coffre toit bermude 420, 50 € Tél. 06 18 41 79 24 ou 04 42 51 21 30

LOGEMENT

Loue **studio** à gardanne centre ville, ensoleillé 18 m2 + mezzanine, équipé, frigo, plaque de cuisson élec, chauffage élec loyer 395 € + 12 € charges libre le 1 décembre 06 Tél. 06 79 01 69 97

Vds **T4** rez de chaussée quartier calme bon état garage, cave, loggia, jardin privatif 210000 € Tél. 04 42 51 28 96

Loue appartement **T3** à gardanne en rez de chaussée dans résidence Tél. 06 76 83 95 11

Vds **villa** à biver 110 m2, hors lotissement sur 460 m2 de terrain 5 chambres, salon, sam, cheminée, 2 wc, sdb, cuisine us, garage, alarme, 2 terrasses couvertes 380000 € à déb Tél. 04 42 65 93 85 ou 06 32 55 70 26

Loue **garage** quartier St Victoire 70 € Tél. 04 42 58 10 32

A louer **T3/4** proche du centre ville 80 m2, cuisine équipée loyer 730 € + 130 € charges Tél. 04 42 58 04 52 ou 06 85 78 38 25

Urgent dame cherche à louer **T3** sur gardanne ou environs Tél. 04 42 51 04 48

Couple cherche **T3** dans villa avec petit jardin à partir de décembre loyer maxi 700 € cc Tél. 06 21 33 92 78

Vds **villa** 91 m2 sur gardanne, terrain 300 m2 au calme, 3 chambres, clim réversible, cheminée 300000 € Tél. 06 79 90 48 05

Vds appartement **T3** sur marseille rés la Maurelette, grand séjour, rideau automatique, cuisine équipée, fenêtre pvc, garage fermé, 72 m² habitable, cave, 125000 € Tél. 04 91 60 8261

Vds **mobilhome** 8,5mx3m TBE à enlever sur camping, photos disponibles 5000 € Tél. 06 10 19 32 45

Loue **garage** quartier St-Victoire 70 € Tél. 04 42 58 10 32

Vds **villa** an 98 mitoyenne 100 m2 excellent état 1000 m2 de terrain, 4 chambres, garage 26 m2, garantie décennale 2 ans, proche commodités, cos résiduel important 419000 € Tél. 04 42 51 38 27 ou 06 15 47 34 81

Vds appartement **T4** au cadeneaux (les pennes Mirabeau), 70 m2 1er étage, garage, cave, rés portail automatique, clos est arborés, balcon, expo sud, vitrages pvc, cuisine équipée, sdb refaite, salon, sam, 2 chambres, loggia, 260000 € Tél. 06 27 36 27 03

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

PIVASSET - - VAIRON Manon, PIVASSET - - VAIRON Faustine, SANCHEZ Lily, TOGNOZZI Raphaël, MUSCAT Cindy, BOUHENNI Kenza, BOUHENNI Riyene, CHIOCCA Clara, LOTTA Théo, DUBOIS Jules, MESMOUDI Lamia, MORIN Mathéo, TIRONNEAU ilana, ZEMMOURI Lilia, GARCIA - - ARENAS Aude

DÉCÈS

RISPAIL épouse NYGREN Edith, COUFFIGNAL Jean, MOURRéGOT Marie-France, CHATTAOUI Belgacem, BOUZID Françoise, BERGES René, HASLER Werner, Di BENEDETTO André, CARLI Jocelyne, DESBIOLLES Nicolas, BOURGUE Roger, BOMBAIL Robert

Journée des droits de l'enfant

Samedi 18 novembre de 14 à 18h

Maison du Peuple
Gardanne

ateliers, contes, spectacles, chorales, expositions, cinéma, démonstrations, jeux...

Gardanne

unicef

Ville amie des enfants